



**HAL**  
open science

# Les projets culturels dans le développement urbain : l'hypothèse d'une bifurcation sensible en France

Mariette Sibertin-Blanc

► **To cite this version:**

Mariette Sibertin-Blanc. Les projets culturels dans le développement urbain : l'hypothèse d'une bifurcation sensible en France. 2021. hal-03197154

**HAL Id: hal-03197154**

**<https://hal.science/hal-03197154>**

Preprint submitted on 13 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Les projets culturels dans le développement urbain : l'hypothèse d'une bifurcation *sensible* en France**

Mariette Sibertin-Blanc  
(Septembre 2019)<sup>1</sup>

## **Introduction**

Depuis plusieurs décennies désormais, se développe l'analyse des liens entre action culturelle et développement urbain, entendu comme un ensemble de processus et de procédures visant à transformer les caractéristiques d'une ville par la mobilisation d'une gouvernance locale (Scott 2000, Grésillon 2014). Dans cet article, l'action culturelle est considérée selon trois dimensions : d'une part, des objectifs intrinsèques (création artistique, diffusion d'œuvres, diversification de pratiques culturelles) ; d'autre part, des objectifs extrinsèques classiquement associés à l'action culturelle en aménagement et urbanisme (développement économique, requalification urbaine et marketing territorial). Une troisième dimension, plus rarement identifiée, vient étoffer les enjeux articulant action culturelle *et* développement urbain : l'enrichissement cognitif et émotionnel dans les villes, passant par les expériences culturelles des individus qui leur permettent émancipation et ouverture au monde, voire une opportunité d'empowerment considéré comme « un « *processus sociopolitique* » qui articule une dynamique individuelle d'estime de soi et de développement de ses compétences avec un engagement collectif et une action sociale transformative. (Bacqué Biewener 2013). Considérant cette troisième dimension, l'hypothèse centrale de cet article est que le déploiement de l'action culturelle dans les territoires urbains contribuerait à une bifurcation, ébranlant le référentiel dominant des politiques d'aménagement local très orientées sur l'attractivité et les ambitions économiques – avec certaines dérives analysées récemment (Rius-Ulldemolins al. 2019). Dans ce sens, le développement urbain donnerait une place accentuée aux émotions, à la connaissance et à l'art en faveur des individus et des collectifs, et accorderait, de ce fait, davantage de place aux questions sociales et sociétales. Par cette focale, l'aspect immatériel et cognitif est valorisé par rapport aux logiques d'équipement et d'infrastructures ; tout comme les ambitions de bien vivre (grâce à des temps collectifs, à une meilleure ouverture à l'altérité, à des expériences sensorielles valorisées) sont (re)considérées aux côtés des préoccupations de développement économique. Cette évolution se traduit par de nouvelles modalités

---

<sup>1</sup> Ce texte reprend en partie des éléments développés par ailleurs :

*L'action culturelle dans le développement sensible des territoires. Bifurcations et distinctions locales en faveur du bien vivre territorial.* Mémoire d'Habilitation à diriger les recherches (Volume 2). Décembre 2018, Université Rennes 2.

Une version anglaise est parue :

SIBERTIN-BLANC M (2020), "Culture in urban development: putting the hypothesis of a bifurcation in France", *The Planning Review*, Volume 56 Issue 3, pp. 47-58.

d'action et un système de valeurs qui s'écartent des priorités actuelles de compétitivité et d'excellence – ou bien qui appellent à mesurer l'excellence dans un autre registre que celui purement économique et financier (Bouba-Olga Grossetti 2018).

**Figure 1 : Principales études et contributions**

<b>Etudes et terrains</b>	<b>Corpus</b>	<b>Principales contributions à l'analyse</b>
Toulouse (475 400 habitants). Métropole qui s'est saisie tardivement de la culture dans sa stratégie métropolitaine ; une mandature politique (2008-2014) a donné une nouvelle impulsion à la place de la culture, notamment via l'éducation artistique et culturelle et la culture scientifique. Le contexte urbain est très contrasté entre grande performance économique et très fortes disparités sociales et spatiales		
<i>Etude : La culture scientifique comme nouvel objet de la stratégie métropolitaine (Programme POPSU 2)</i>	25 interviews (2011-2012)	* Évolution des objectifs d'intervention : renforcement de l'émancipation des individus comme caractéristique du développement urbain * Complexification du système d'acteurs
<i>Etude : Territorialisation des dispositifs d'éducation culturelle et artistique dans les écoles de Toulouse</i>	32 interviews (2012)	* L'éducation artistique comme outil d'émancipation individuelle et de développement urbain * Contextualisation territoriale et ancrage spatial * Compétences de coopération des acteurs éducatifs et culturels
<i>Etude : Perspectives de rapprochement entre les acteurs culturels et socio-culturels</i>	15 interviews, 3 seminars with OPC and professionals (2013)	* Evolution of intervention objectives: enhancement of the emancipation of individuals; difficulty in articulating radiation and proximity issues * Complexification of the system of stakeholders
<i>Etude Évolution des stratégies et opérations culturelles de la Métropole de Toulouse</i>	4 interviews (2016, 2018)	* Évolution des objectifs d'intervention: articuler les différents impacts de l'action culturelle (attractivité, émancipation des individus et éducation), ouverture * Complexification du système d'acteurs et des conditions de coopération
Albi (49 000 habitants). Située dans l'espace d'influence de Toulouse, cette ville moyenne a bénéficié de plusieurs programmes nationaux et d'initiatives locales qui ont développé ses équipements universitaires et culturels. Cherchant la complémentarité avec Toulouse, Albi développe une offre touristique et universitaire qui s'appuie sur la culture, avec des choix interrogeant la considération de la composition sociale et de la trajectoire artistique de la ville		
<i>Etude : L'intégration de l'action Culturelle dans le développement urbain d'une ville moyenne (medium-sized city): l'exemple d'Albi</i>	12 interviews (2013-2014)	* Évolution à rebours des objectifs d'intervention : culture en faveur d'un positionnement territorial économique * Contextualisation territoriale et ancrage spatial * Complexification du système d'acteurs
Tournefeuille (26 400 habitants). Ville de première couronne de la périphérie de Toulouse, sa population a été multiplié par 10 en 40 ans. Elle a misé très tôt sur la culture pour construire une identité urbaine et offrir à la population des services culturels de qualité ; elle est souvent prise en exemple à l'échelle nationale. Des évolutions politiques récentes ont illustré la rapidité du possible désinvestissement vis-à-vis de la culture.		
<i>Etude : Évolution des stratégies et opérations culturelles de la ville de Tournefeuille</i>	6 interviews (2013, 2016, 2018)	* Affirmation d'un positionnement territorial stratégique par la culture ... puis affaiblissement politique * Contextualisation territoriale et ancrage spatial * Complexification du système d'acteurs et affirmation dans la stratégie publique des acteurs privés

Après avoir établi dans quelle mesure des changements de paradigme de l'action culturelle locale accompagnent cette évolution en faveur d'un développement urbain sensible que d'aucuns pourraient qualifier d'humaniste<sup>2</sup>, il s'agira dans un deuxième temps d'éclairer les vecteurs et les révélateurs de ces évolutions. L'analyse s'appuie sur différents terrains, menés entre 2012 et 2018 dans trois villes de la Région Occitanie en France : Toulouse, Albi, Tournefeuille. Les entretiens exploités ici ont été conduits dans divers programmes de recherches, avec des élus et techniciens de ces villes et des acteurs culturels. Le tableau ci-dessous permet d'identifier ce que chacune des études a apporté pour l'analyse, malgré des terrains distincts.

## **1. Intégration de paradigmes internationaux dans l'action culturelle en France**

### **1.1 De la créativité aux droits culturels**

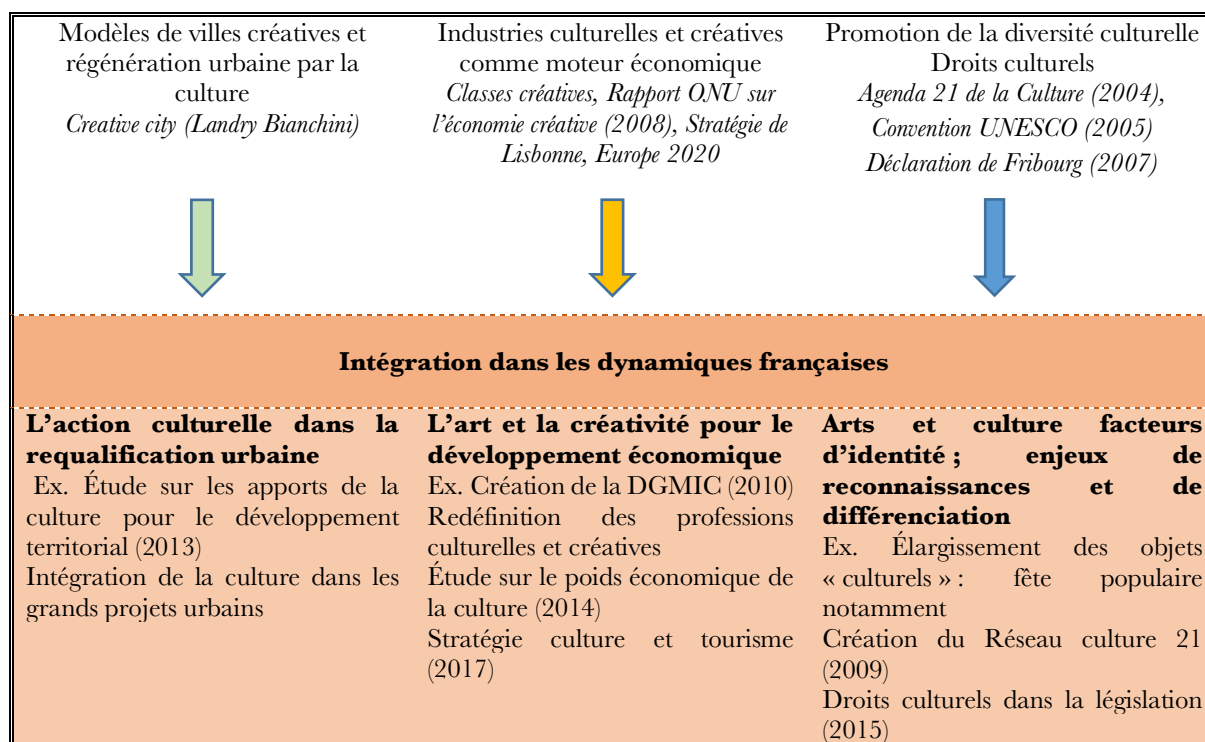
Au fil des années 90, un tournant s'est opéré quant à l'approche de la culture et de son lien aux territoires. L'action culturelle et artistique a été progressivement considérée comme un secteur porteur pour l'économie, aux échelles européenne, nationale et locale, créant des porosités entre différents mondes : « *thus, art is made “in” and “with” urban spaces and with the participation of urban stakeholders. Reciprocally, in this cross-process combination, urban planning has integrated artists alongside and in collaboration with urban professionals and inhabitants feeding an ambition of increasing the democratization of arts through participation process* » (Molina Guinard 2017). La diffusion des thèses créatives impulsées par la recherche britannique (avec des controverses largement relayées dans la revue *International Journal of Cultural Policy*) prend comme point de départ l'ouvrage de F. Bianchini et C. Landry en 1995 et surtout les thèses largement diffusées de R. Florida (2002). Certes critiquées, elles ont souvent été prises comme référence pour l'analyse des politiques culturelles que ce soit en Amérique du Nord (Tremblay, Tremblay 2010), en Europe dans le cadre d'un tournant néolibéral des politiques urbaines (Rius-Ulldemolins et al 2016) ou en France (Leriche 2009 ; Liefoghe 2013, 2015,)

Bien que la France se soit toujours distinguée par la revendication d'une *exception culturelle* et d'une politique volontariste dans ce domaine, force est de constater l'intégration de paradigmes internationaux qui lient logiques d'intervention culturelle publique et développement urbain dans les politiques publiques françaises nationales et locales (Figure 1).

---

<sup>2</sup> Reprenant ici une définition commune selon laquelle la finalité est la personne humaine et son épanouissement.

**Figure 1 : L'intégration dans les dynamiques françaises des tendances internationales**



Réalisation : Autrice

En 1996, le Rapport *Notre diversité créatrice* énonce l'importance du lien entre culture et développement, mais insiste surtout sur la fragilité de la préservation du patrimoine immatériel ; cette prise de conscience aboutit à la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de 2005 qui affirme : « la créativité des individus et des peuples est encouragée dans la richesse de leur diversité, contribuant ainsi à leur développement économique et à la promotion et à la préservation de la diversité culturelle du monde. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire du droit international, le désir d'humaniser la mondialisation a fait trouver à la culture sa place sur l'agenda politique. Dans ce contexte dynamique, la culture est devenue une véritable plate-forme de dialogue et de développement, ouvrant ainsi de nouveaux domaines de solidarité »<sup>3</sup>. En définitive, l'urgence de préservation de la diversité culturelle est considérée au même titre que celle de la biodiversité. L'influence des grandes conférences intergouvernementales orchestrées par l'UNESCO depuis les années 70 a ainsi donné un cadre essentiel pour la définition de la culture et sa double acception, à la fois dans le rapport aux arts et aux belles lettres, et aussi au patrimoine matériel et immatériel qui insiste sur l'approche plus anthropologique de la culture.

Cette évolution de l'acception de la culture - dont l'approche anthropologique vient compléter la définition plus classique des beaux-arts telle que l'affectionnait le Ministère de la culture en France - a été progressivement intégrée. Mais elle est loin d'être toujours consensuelle - en témoigne entre autres le refus pour la France de ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, qu'elle a pourtant signée en 1999.

<sup>3</sup> <https://ich.unesco.org/fr/depuis-2000-00310>

En effet, cette approche renvoie à une sensibilité qui se trouve en délicatesse vis-à-vis des valeurs de l'unité nationale défendues par le Ministère de la culture en France. A l'inverse, l'approche véhiculée par l'UNESCO de la culture identitaire est fort bien appropriée dans d'autres contextes nationaux y compris européens, à l'instar des « nations » espagnoles qui mobilisent la culture dans le cadre de la « récupération démocratique » (et donc en faveur de la consolidation des pouvoirs décentralisés et de leur développement territorial).

Dans la diffusion des références, l'échelon européen semble important. Ainsi *l'Année européenne de la créativité et de l'innovation* en 2009 et *l'Agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation* (2010) fixent trois objectifs à réintégrer dans les politiques nationales et se retrouve dans les logiques d'action du Ministère de la culture français : l'importance de la diversité culturelle et du dialogue interculturel ; la nécessité de dynamiser la créativité pour la croissance et l'emploi ; la réaffirmation de la culture comme élément incontournable des relations internationales.

Localement également, les pouvoirs publics ont intégré l'importance des activités culturelles dans les stratégies de développement territorial (Sibertin-Blanc 2008). En 2013, le Rapport des Inspections générales des finances et de la culture affirme ainsi « une corrélation positive entre la présence d'une implantation culturelle et le développement socio-économique d'un territoire »<sup>4</sup>.

Cette reconnaissance peut présenter une ambiguïté : elle peut éloigner le développement culturel de la question des pratiques en favorisant la dimension économique de la culture ; mais elle donne son importance à la prise en compte des spécificités locales dans le développement culturel – positionnant ainsi clairement la culture comme ressources et aménités territoriales.

## **1.2 L'agenda 21 de la culture et la déclaration de Fribourg : des références pour un changement de paradigme local**

Dans la dynamique des années 90 et début 2000, combinant à la fois les réflexions sur le développement durable, la volonté d'une alternative économique (Forum de Porto Alegre en 2002) et la reconnaissance de la diversité culturelle, le forum des Autorités locales (CGLU) tenu en 2004 à Barcelone s'approprie l'idée de l'importance du développement culturel pour les gouvernements locaux et rédige un texte fondateur : *l'Agenda 21 de la culture*. S'inspirant du texte de l'Agenda 21 local qui favorise à l'échelle locale le développement durable et ses trois piliers (économie-social-écologie), les

---

<sup>4</sup> Inspections générales des finances et de la culture, *L'apport de la culture à l'économie en France*, décembre 2013

rédacteurs de l'Agenda 21 de la culture promeuvent un quatrième pilier, la culture (Pascual Meyer-Bisch 2012), et poursuivent quatre grands objectifs<sup>5</sup> :

- 1) Considérer les arts comme une activité essentielle de l'humanité. Ce premier objectif peut être une évidence, mais aussi une petite révolution quand est considérée la répartition des budgets locaux et leurs évolutions.
- 2) Promouvoir la diversité culturelle, entendue dans des acceptions plurielles, intégrant la diversité des contenus (patrimoine, création en arts vivants, en arts plastiques), la diversité des supports (écrits, oraux, numériques, architecturaux, etc.), celle des acteurs (en particulier des acteurs du tiers secteur et du privé), et enfin la diversité de l'expression des minorités.
- 3) Favoriser la transversalité des politiques locales : il s'agit de considérer la culture comme vecteur d'amélioration de l'action tant dans le domaine des politiques d'éducation, des politiques de jeunesse, des stratégies économiques, ou encore des projets urbains.
- 4) Co-construire la politique culturelle par le biais de la démocratie participative en sortant du face à face entre politiques et professionnels et en intégrant les habitants – c'est-à-dire considérer la parole du non-expert, ce qui dans le domaine culturel est souvent difficile à accepter.

Autre source d'inspiration interpellant l'action culturelle locale, notamment en France, la *Déclaration des droits culturels de Fribourg* de 2007 précise ce qui est entendu par « droits culturels » et affirme « *que les droits de l'homme sont universels, indivisibles et interdépendants, et que les droits culturels sont à l'égal des autres droits de l'homme une expression et une exigence de la dignité humaine* ». Ce texte a été une base importante chez de nombreux acteurs (plus souvent associatifs que politiques) pour tenter de faire évoluer des acceptions artistiques et centrées sur la création occidentale. Selon le philosophe P. Meyer-Bisch (Université de Fribourg), « *les droits culturels sont des droits de l'homme à part entière qui désignent le droit à l'éducation et le droit de participer à la vie culturelle. Les droits culturels ne sont pas à côté, mais au cœur du système des droits de l'homme universels (...). Ils sont actuellement un enjeu majeur et incontournable de la paix sociale reposant à la fois sur le respect de la diversité culturelle et des valeurs universelles.* ». Avec l'Agenda 21 de la culture, cette déclaration de Fribourg s'est révélée un socle important dans le montage d'un réseau en France qui a permis de constituer une sorte de boîte à outils et un lieu de réflexions en faveur du renouvellement des pratiques de l'action culturelle locale : le Réseau Culture 21.

L'inscription des droits culturels dans deux lois françaises<sup>6</sup> s'est faite de manière assez inattendue, bien qu'ayant suscité des débats passionnés chez les spécialistes. Les débats

---

<sup>5</sup> Il n'est pas anodin que l'outil *Agenda 21 de la culture* ait été rédigé à Barcelone en 2004, avec un réseau de gouvernements locaux très représentatifs de cette tendance à considérer la culture comme champ transversal du développement, activant en particulier les enjeux de citoyenneté, de développement économique, et de gouvernance locale.

<sup>6</sup> loi NOTRe sur l'organisation territoriale de 2015 (Article 103) et la loi Création Architecture et Patrimoine (CAP) de 2016 (Article 3)

et interrogations quant à l'application sont nombreux, comme l'illustrent de nombreuses contributions dans des revues spécialisées de l'action locale (telle que La Gazette<sup>7</sup>). En définitive, cette reconnaissance des droits culturels dans la loi vient renforcer une évolution déjà pointée dans les années 2000, faisant glisser de la notion de démocratisation culturelle (élargir les publics de la culture savante financée par les finances publiques) à la démocratie culturelle (reconnaître une plus grande diversité des pratiques culturelles et des créations artistiques). Ainsi selon E. Négrier, « *le projet des droits culturels (...) considère que la politique d'accès préconisée [jusqu'alors] renvoie à une hiérarchisation contestable des cultures entre elles. Il considère enfin qu'il y a lieu de passer de la notion de « manque » (associée au besoin) à celle de « capacité ». Le projet des droits culturels peut donc schématiquement être défini ainsi : reconnaître en égale dignité les cultures vécues et choisies par les personnes, et renforcer leurs capacités d'expression, d'accès et d'échange* » (Négrier 2017). Inscire ces grands principes dans une loi d'organisation territoriale et dans une loi sectorielle sur la culture et le patrimoine révèle certes une volonté, mais n'éclaircit pas d'emblée les retombées opérationnelles. Les politiques locales, parfois plus réactives aux problèmes sociétaux que l'État, sont interrogées à différents titres. Sur les contenus des politiques culturelles d'abord : comment intégrer la diversité des esthétiques et des pratiques, y compris celles croissantes du numérique (Donnat 2010, Lombardo, Wolff 2020) ? Quel rôle assumer sur les contenus, notamment véhiculés par les industries créatives et culturelles ? Sur les méthodes et outils également : quelle éducation culturelle plurielle, voire différenciée ? Quelle capacité à rendre compte, dans la diffusion et la programmation, de la diversité socio-culturelle des territoires ? Nous faisons l'hypothèse que ces évolutions se déploient discrètement dans certaines configurations urbaines, favorisant une bifurcation stratégique en faveur d'un nouveau modèle de développement urbain.

### 1.3 **Flagship vs ancrage et développement local ?**

L'intégration de modèles ayant circulé à l'échelle internationale interpelle clairement l'analyse territoriale dans la mesure où, au-delà, d'un changement de paradigme pour l'action publique, elle rencontre des débats – parfois vifs – inhérents à la géographie culturelle et sociale. Ainsi G. Di Méo insistait sur l'importance de comprendre les logiques locales et l'influence des singularités spatiales contextualisées sur les pratiques sociales et les expressions culturelles et artistiques : « *les cultures ne fossilisent pas ces sociétés. Bien au contraire, les cultures ne naissent et ne se développent, ne s'installent dans les territoires et ne se transforment que dans le mouvement de l'action/ interaction sociale spatialisée qui les façonne et leur fournit un champ d'expression, à la fois concret et symbolique* » (Di Méo 2008). A la même période, les articles anglo-saxons alertent sur le risque de dé-contextualisation des projets culturels. Ainsi, G. Evans, citant A. Pratt, le rappelle : « *A creative city cannot be founded like a cathedral in the desert: it needs to be linked to and be part of an existing cultural environment. We need to appreciate complex interdependencies, and not simply use one to exploit the other* » (Evans 2009).

---

<sup>7</sup> Dossier « Les collectivités (re) découvrent les droits culturels », novembre 2017.



En parallèle s'impose au fil des années 2000-2010 la notion de *scène culturelle* qui insiste sur l'aspect physique et de l'ancrage territorial de la création artistique et du fonctionnement des acteurs d'un courant esthétique (Guibert Bellavance, 2014).

Partant à rebours de l'idée d'une instrumentalisation de la culture par l'action urbaine considérée négativement, l'intégration de la culture dans une perspective de développement local participe de l'évolution des objectifs, des méthodes et des parties-prenantes des politiques locales. En effet, si celles-ci se donnent comme objectif d'apporter des améliorations dans la vie des individus et des collectifs d'habitants, alors l'action culturelle prend une place considérable, sans que soient dévoyés l'acte créateur et l'expérience de réception des œuvres.

Par la diffusion de modèles de développement urbain et économique – Bilbao en est un paroxysme<sup>8</sup> – une décennie vient de s'achever où tout problème urbain était susceptible de trouver son issue par la culture, voire plus prometteur encore, par la créativité. Comme l'énonçaient G. Baudelle et G. Krauss (2015), « *de grands espoirs ont été placés dans la culture* » et on assiste à « *l'émergence d'une approche plus intégrée des différentes stratégies économique, culturelle, politique, territoriale et sociale* ». Cette sorte de formule magique a progressivement fait l'objet de remises en question par des retours d'expériences mesurés (Bailoni 2014), voire par des critiques plus franches en particulier dans la littérature anglo-saxonne (par exemple dans la revue *International Journal of Cultural Policy*, notamment la controverse sur les thèses de R. Florida). Dans une autre mesure, B. Grésillon (2014) regrette les confusions entre créateurs et créatifs qui gomment la singularité de l'acte artistique, l'importance de l'émotion qui nous saisit en présence d'une œuvre – comme d'autres ont pu dénoncer l'assimilation de l'art et de la culture aux loisirs et divertissements touristiques tels que finalement le favorise le modèle du *flagship*.

A l'évidence, c'est un changement de modèle de valeur qui peut être mis en avant (Guigou 2008) et qui répond à des critiques vives sur les modèles urbains issus du paradigme des classes créatives (Harvey 2008 ; Rousseau 2014). Si le savoir donne du pouvoir (selon les approches de l'empowerment et du pouvoir d'agir), d'aucuns ont insisté sur les enjeux du renouvellement d'un modèle de développement : qu'il s'agisse de mener une « *bataille des imaginaires* » comme y invite par la littérature A. Damasio, et de considérer que « *c'est dans les plis et les replis de ces activités considérées comme superflues que nous pourrions trouver la force de penser un monde meilleur, de cultiver le projet utopique d'atténuer – sinon de supprimer – les nombreuses injustices et les douloureuses inégalités qui pèsent (ou devraient peser) comme du plomb sur nos consciences.* » (Ordine 2016).

S'il est encore peu commun d'étudier la culture parmi les aménités locales comme dimension du bien vivre dans les territoires, cette entrée conduit à s'intéresser à l'espace public (matériel et symbolique), aux ressources (individuelles et collectives), aux

---

<sup>8</sup> Comme l'illustrent les très nombreuses publications tant espagnoles qu'européennes de ces vingt dernières années.

modalités d'activation de ces ressources (formation, valorisation des imaginaires) et aux acteurs qui y sont liés (notamment, les artistes et acteurs culturels). C'est l'idée soutenue par le géographe M. Allefresde dans les années 90 dans ses réflexions sur les territoires ruraux, qui peuvent s'adapter parfaitement aux défis à du développement urbain : il a ainsi développé dans plusieurs écrits l'idée selon laquelle la culture est « *le fondement de toute citoyenneté consciente, de toute vie en commun, de toute démocratie (locale ou pas), car elle est indispensable à toute négociation et à toute régulation (...) : la culture produit le développement comme le développement produit de la culture : ferments interactifs* » (Allefresde 1993).

## **2. Des projets urbains intégrant l'épanouissement culturel des individus**

L'analyse de situations urbaines en Occitanie permet de faire ressortir ce qui contribue à cette évolution dans la place de la culture dans les stratégies urbaines visant un développement plus sensible à l'épanouissement des individus dans leur diversité – et à l'inverse ce qui s'y oppose. Trois dimensions semblent tout à fait prépondérantes dans les évolutions à la faveur d'un développement urbain donnant davantage de place aux émotions et à l'expérience culturelle et artistique : d'une part le changement de paradigme quant au lien entre stratégie urbaine et action culturelle ; d'autre part la territorialisation comme condition *sine qua non* ; enfin une ouverture du système d'acteurs qui permet de varier les partenariats entre champs d'action (culture-social ; culture-tourisme ; culture-jeunesse, etc.) mais aussi et surtout entre différents types d'acteurs.

### **2.1 Changement d'objectif et mise en lumière de contenus discrets**

Il s'agit dans cette perspective de considérer différemment certains types d'initiatives, souvent minimisées dans l'analyse des stratégies culturelles des villes. En effet, une politique de culture scientifique, un programme d'action d'éducation culturelle et artistique, ou encore un festival d'éducation populaire sont rarement pris en compte dans les considérations métropolitaines (Sibertin-Blanc 2013). C'est ce changement de braquet qui a caractérisé l'action locale à Toulouse à la fin des années 2010. Inscrivant la culture scientifique dans une stratégie visant l'émancipation des individus par la connaissance, le discours politique a développé un nouveau discours, opposant parfois de manière emphatique consommation culturelle (donc individuelle) vs construction collective, affichage international vs ressources locales : « *La culture c'est la relation des hommes entre eux, la science fait partie de la culture. Il faut envisager de nouvelles questions : Comment mettre les sciences en culture ? Comment partager la culture ? La mise en culture des science signifient échanges, relations. Il ne s'agit pas de consommer de l'art mais de faire participer à la construction de quelque chose et de comprendre ensemble . Plutôt que d'envisager un rayonnement international, il faut*

*penser la valorisation interne de ce qu'est cette ville, pour renforcer une identité commune, reconnaître les talents locaux et ainsi offrir un miroir à la ville »<sup>9</sup>.*

En termes opérationnels, ce positionnement s'est concrétisé d'une part par un festival qui a eu lieu quelques années, puis dans un lieu, *Le quai des savoirs*. Si une alternance politique a ralenti un temps la mise en route de ce lieu, il est désormais ancré dans la vie de la cité et contribue à infuser le territoire métropolitain de l'état d'esprit d'une connaissance partagée (Balti Sibertin-Blanc 2016). Une autre expérience, relative à l'éducation culturelle et artistique, traduit également tout ce que peut contribuer à apporter ce type d'action à une stratégie de développement métropolitain. Ainsi, les objectifs du Passeport pour l'art (Figure 2) sont présentés au nombre de trois et alimentent l'idée d'un développement local valorisant la dimension ascendante des projets par « l'empuissantement des ressources intérieures » des individus (Damasio 2018). Par répercussion, ceci implique un élargissement de la définition de la culture, moins restreinte aux beaux-arts (ouverture aux cultures urbaines, au patrimoine immatériel, etc.) :

- « - sensibilisation des enfants aux arts et à la culture par la fréquentation des institutions culturelles, la rencontre des œuvres et des artistes, l'encouragement à une pratique artistique ;*
- développement de la capacité d'analyse et de création, d'éveil de l'esprit critique, du jeune public ;*
- formation d'un regard sensible sur le monde, l'apprentissage de la citoyenneté et l'émancipation des jeunes. ».*

**Figure 2 : Passeport pour l'Art 2018-2019 : couverture du catalogue pour le choix des parcours à destination des enseignants**

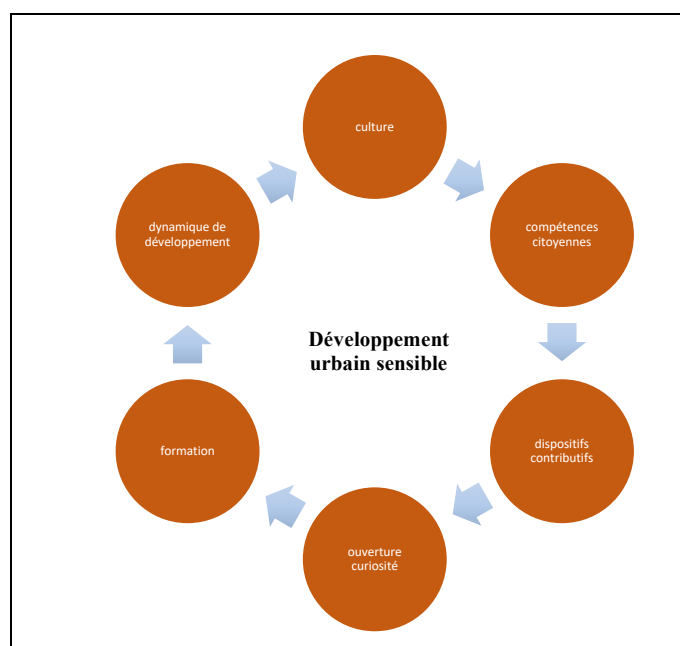


Source : [www.toulouse.fr](http://www.toulouse.fr)

<sup>9</sup> Cabinet du maire Entretien 2013

Ces nouvelles ambitions stratégiques trouvent des sources multiples (cf. 1.). Force est de constater que le contexte politique français, qui connaît une lente et continue montée des idées d'extrême droite, conforte l'engagement d'une meilleure intégration des diversités chez les professionnels de la culture, ainsi que leur rôle dans la cité : « *la montée des populismes et des replis nationalistes nous imposent de réfléchir à l'apport de l'art et de la culture pour la vie des gens ; les acteurs culturels doivent donc inscrire leur action dans la réalité des territoires* »<sup>10</sup>. Ainsi, l'action culturelle se trouve au croisement des réflexions menées sur la crise démocratique traduite par la montée des votes extrêmes et l'abstention qui interroge sur la relation entre gouvernés-gouvernants (Rosanvallon 2015), sur les contenus de la vie démocratique (Zask 2018) et sur la capacité des individus à contribuer aux décisions publiques locales. Si la généralisation de l'accès à une culture dématérialisée, sur des supports nomades (écrans) et a-territorialisés (Donnat 2017) accompagne une société toujours plus informée et qualifiée, en individualisant des pratiques très hétérogènes, cela ne signifie pas, loin s'en faut que les interrogations sur l'accès aux contenus culturels, le partage et la diversité culturelle ne sont plus de mise... au contraire ! On retrouve ici une préoccupation portée par une élue de la Métropole qui insiste sur les effets des expériences culturelles sur les individus – nécessitant un cheminement dans le temps : « *Parce que forcément si on travaille sur l'ouverture, on favorise l'acceptation des autres, de la différence. Et quand tu travailles là-dessus, forcément tu deviens toi-même différent. Tu vois quelque chose : tu aimes, tu n'aimes pas, ce n'est pas le problème : ça t'apporte forcément quelque chose ! sur le regard des autres, sur toi même !* »<sup>11</sup>

**Figure 3 : Processus d'un développement urbain sensible se fondant sur la culture émancipatrice**



Réalisation : Autrice

<sup>10</sup> Entretien 2018 - Toulouse Métropole

<sup>11</sup> Entretien 2018 - Toulouse Métropole

## 2.2 Les quatre dimensions de la territorialisation

Dans cette logique qui fait de l'action culturelle un réel levier de développement métropolitain intégrant la dimension sociale, éducatrice et émancipatrice, la notion de territorialisation semble tout à fait primordial. L'analyse des trois terrains investigués ici conduit à consolider la définition de ce terme. En effet, l'approche par la science politique renvoie la territorialisation d'une part à la prise en compte du local par les politiques nationales – il s'agit de « *la transition territoriale des politiques nationales* » (Saez 2005) et, d'autre part à la décentralisation des politiques publiques.

A la déconcentration et à la décentralisation de l'action publique, nous ajoutons deux autres dimensions pour définir la territorialisation de l'action culturelle : d'une part la plus forte intégration de l'action culturelle dans les dispositifs d'aménagement du territoire et de développement local et, d'autre part la plus claire considération des réalités et des enjeux locaux dans les projets culturels et artistiques. Ainsi on assiste à une articulation beaucoup plus claire entre action culturelle et objectifs de développement territorial : par exemple en faveur d'un rééquilibrage entre le centre et la périphérie, ou pour une identité artistique locale plus claire – ce fut tardivement le cas pour les cultures urbaines et en particulier le graph à Toulouse. Ceci se fait par conséquent selon une logique de projets plus ascendante, valorisant l'ancrage selon des réalités situées et reconnaissant les singularités locale.

L'action culturelle se déploie ainsi en mobilisant des ressources locales et des savoir-faire ancrés dans les territoires. Pour ce qui est de la culture scientifique à Toulouse par exemple, de nombreuses expériences et un réseau précédemment constitué ont favorisé son institutionnalisation. L'appropriation par les acteurs culturels des enjeux territoriaux semble par ailleurs tout aussi fondamentale. C'est ainsi que les deux projets culturels de la ville de Toulouse énoncés au cours de la dernière décennie ont totalement intégré cette dimension territoriale, en formulant pour ce qui est de la version 2017-2020 la priorité transversale suivante : « *Inventer l'avenir de nos territoires* », jouant sur différentes échelles (de l'individu à l'international) – cf. Encadré ci-dessous.

### **Encadré : Enjeux et objectifs du Projet culturel de Toulouse (2017-2020)**

#### ***Toulouse, savoirs et imaginaires :***

- *Aider à développer la créativité, la recherche, l'innovation.*
- *Soutenir la diversité culturelle et la liberté d'expression artistique.*
- *Ouverture culturelle et partage des savoirs, pour des individus instruits et un exercice éclairé de l'esprit critique.*
- *Ouvrir les pistes de développement de l'imaginaire, susciter la créativité et la diversité des pratiques culturelles, en privilégiant les pratiques participatives et interactives.*
- *Assurer un maillage culturel équilibré sur le territoire et « l'infusion » du territoire.*
- *Conforter Toulouse dans son rôle de capitale régionale et de métropole européenne, porter l'identité culturelle de Toulouse jusqu'au niveau mondial, conforter son leadership sur certains domaines spécifiques.*

Comme un miroir inversé, de nombreuses villes conduisent une action culturelle relevant plutôt de la déterritorialisation. Si l'exemple de Toulouse, précédemment cité, présente bien sûr de nombreux écarts à une stricte territorialisation des initiatives culturelles, d'autres villes peuvent, quant à elles, être considérées comme très éloignées de ces préoccupations. Le soutien privilégié à des actions peu ancrées et généralement élaborées en dehors du territoire, la perspective principale de faire de la culture un objet marketing, ou encore la mise à distance d'initiatives subversives sont autant de signaux de la volonté de ne pas intégrer la vitalité locale. Ainsi en témoigne une responsable d'un centre d'art contemporain à Albi, symbole de ce qu'ont été pendant plusieurs décennies la création artistique et les initiatives locales : « *Je regrette qu'on ne nous instrumentalise pas davantage. La création est mise au second plan ; elle est sous-exploitée par la municipalité qui a une vision très traditionnelle de la culture* »<sup>12</sup>. Dans cette ville, se déploient de nombreuses initiatives très reconnues à l'extérieur (notamment le GMEA<sup>13</sup>, anciennement la maison d'édition Les Requins Marteaux, ou encore une programmation très engagée au centre universitaire) ; mais elles sont très peu intégrées par la municipalité dans sa stratégie qui privilégie clairement un festival rock assez banal dans sa programmation ou encore la dimension patrimoniale.

Certes le risque existe d'entrer dans une démarche localiste qui serait mortifère pour la culture et la création artistique. L'enjeu pour les acteurs culturels devenant acteurs du développement urbain est de composer entre ouverture et dynamique locale, entre universalité, singularité territoriale et diversité culturelle, et également entre financements souvent descendants et projets artistiques et culturels ascendants et locaux.

### **2.3 Jeux de coopérations : multiniveaux, intersectorielles et inter-profils**

Parallèlement aux processus de territorialisation et aux reformulations de paradigme en considérant notamment les droits culturels parmi les droits humains, un autre vecteur essentiel contribue à une perspective d'un renouvellement des stratégies urbaines : l'ouverture du système d'acteurs. Trois jeux de coopération se distinguent résultant à la fois du renforcement de la décentralisation qui implique davantage de partenariat multi-niveaux entre les collectivités selon des logiques interterritoriales (Vanier 2008) et du confortement des logiques d'intégration de la culture dans des dispositifs territoriaux. Parmi de nombreux exemples, l'action culturelle clairement mobilisée à la faveur de la politique de la ville dans les quartiers d'habitat social conduit à faire dialoguer des professionnels dont les logiques métiers sont très différentes et pour lesquels un temps d'apprentissage et d'empathie est essentiel. Autre cas, le travail engagé à Tournefeuille

---

<sup>12</sup> Entretien 2013 - Albi

<sup>13</sup> Un des 9 lieux en France labellisés Centre national de création musicale

consistant à intégrer des temps de pratiques musicales dans les crèches ont mis en interaction des acteurs de la petite enfance et des artistes qui ont dû adapter et conforter ensemble leurs spécificités d'une part et leurs objectifs partagés d'autre part. Ces projets qui œuvrent à la transversalité impliquent donc l'entrée, dans le système d'action culturelle local, d'acteurs d'autres secteurs d'intervention<sup>14</sup>.

Outre les coopérations verticales liées à la présence de la compétence culturelle à différents niveaux et les partenariats intersectoriels, s'impose un troisième type d'évolution du système d'acteurs : la diversification des profils des parties-prenantes. Longtemps hermétique à la coopération avec le secteur privé et marchand, des acteurs publics ont affranchi certaines barrières, pendant que les acteurs privés (notamment du tiers secteur économique) ont souhaité intégrer des logiques publiques. A Tournefeuille à nouveau, la ville a eu la volonté de s'appuyer sur des partenariats diversifiés pour construire une politique locale qui se déploie dans l'ensemble des lieux de la ville : des acteurs culturels marchands (notamment le cinéma *Utopia*), des partenaires relevant du tiers secteurs (par exemple le centre de création des arts de la rue *L'Usine*) et aussi des entreprises (particulièrement de l'aéronautique) pour favoriser la diffusion culturelle à la pause déjeuner auprès des salariés. L'intégration de ces partenariats dans l'action culturelle locale permet de sortir du strict référentiel des politiques publiques et, nous en faisons l'hypothèse, elle sera la condition pour une réelle application des droits culturels : c'est en effet avant tout par des militants du tiers secteur que ces droits ont été revendiqués et dans cette évolution en cours, les acteurs publics sont suiveurs.

A l'inverse, dans certaine configuration territoriale, des acteurs du tiers secteurs impliqués dans le développement territorial et culturel de leur ville considèrent qu'ils ne sont pas suffisamment intégrés en tant que tels et regrettent de ne pas pouvoir engager davantage de coopération avec la municipalité en place.

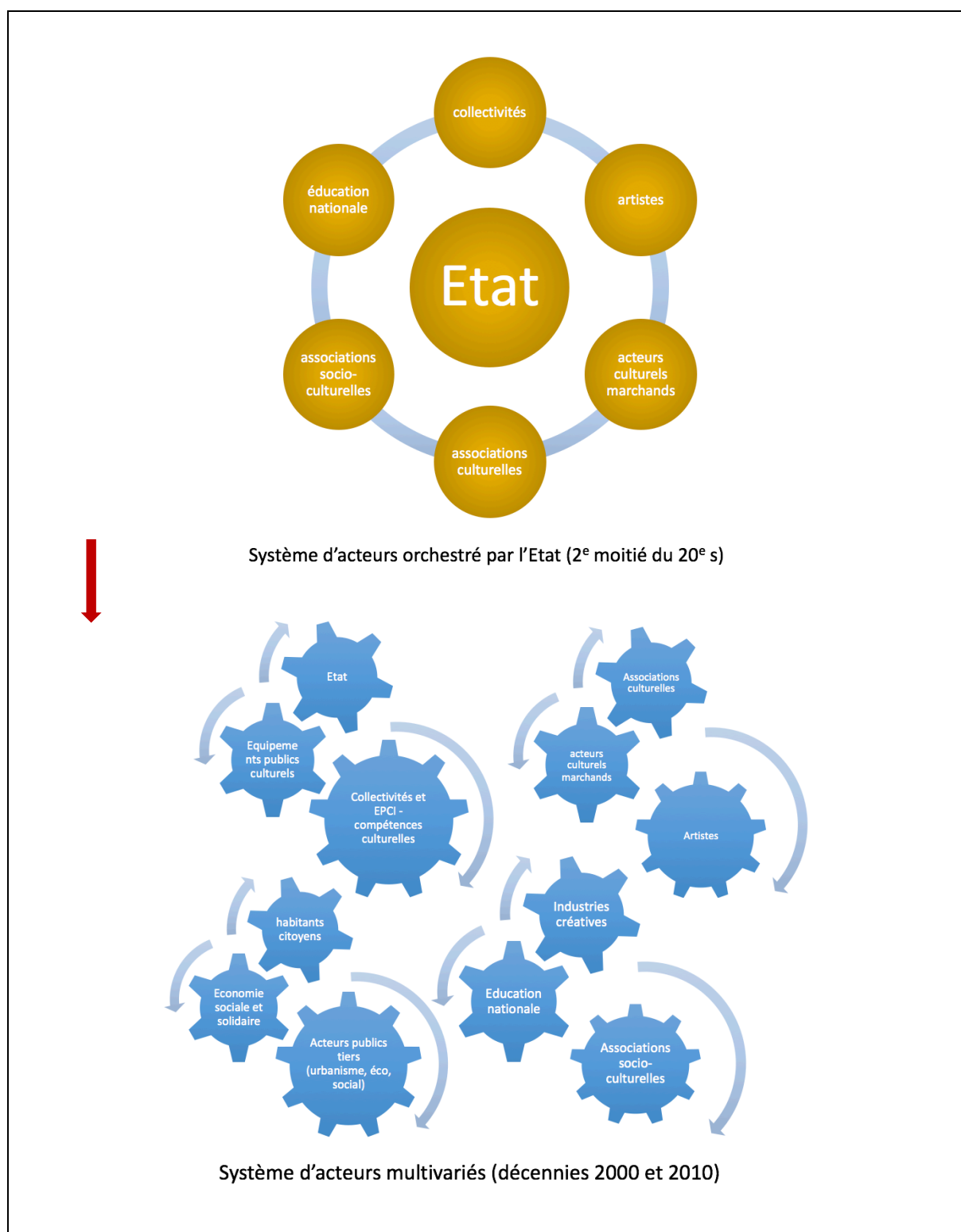
L'ensemble de ces jeux de coopération (Figure 4) implique des changements de postures chez les professionnels et les élus. Le jeu multiscalaire et la capacité d'adaptation à des interlocuteurs extrêmement différents sont explorés tout particulièrement à l'échelle intercommunale et métropolitaine. Il y a forcément un temps d'appropriation des logiques inhérentes à des propositions extérieures d'un côté, et un temps d'explicitation du sens de l'action de l'autre.

Il en va de même pour les différentes expériences de participation qui visent à être au plus près des réalités locales, des savoir-faire, des envies, mais qui nécessitent également des temps d'apprentissage des logiques tiers avec souvent la crainte de la part des professionnels d'être fragilisés dans leur légitimité technique. Ainsi, dans des cas de concertation ouverte (Assises notamment) ou sur des projets plus ponctuels, l'intégration et la compréhension des différentes logiques d'action nécessitent du temps, mais peut favoriser un réel apport pour les résultats.

---

<sup>14</sup> Entretien 2014 - Tournefeuille

**Figure 4: L'évolution du système d'acteurs culturels : ouverture et complexification**



Réalisation : Autrice



Ce système d'acteurs multivariés se retrouve à des échelles diverses et dans des configurations politiques différentes avec pourtant des conditions récurrentes.

D'une part, ce système d'acteurs repose sur des individus très engagés. A parler de structures et d'acteurs de manière trop englobante, on oublie parfois l'importance de ce qui fait le changement, de ce qui fait aussi la qualité des relations : l'implication individuelle. Celle-ci se retrouve dans les trois aspects de décloisonnement analysés ci-dessus : partenariats multi-niveaux / transversalité / ouverture du système. Ce constat signifie à la fois que chaque système est unique et non reproductible car très dépendant des individus, mais aussi que ces logiques sont fragiles, et l'organisation ainsi construite facilement ébranlable.

D'autre part, ce décloisonnement est possible par l'appropriation de nouvelles compétences et l'élargissement des savoir-faire comme des savoir-être. L'acceptation de logiques tiers (l'empathie) et en particulier la compréhension d'autres univers professionnels ; l'appropriation des arcanes administratives ; l'intégration des singularités territoriales dans un projet artistique ; l'acceptation de la subversion dans des projets plutôt techniques et/ou économiques... etc. : de nombreux pas de côté par rapport aux zones de confort des professionnels comme des élus sont nécessaires pour l'émergence de ce nouveau système d'action. Il ne se fait pas sans heurt, et l'exigence du temps (pour l'apprentissage, pour l'appropriation, pour la logique essai-erreur-reformulation) est incontournable.

Enfin, au regard d'une tradition de l'action publique française plutôt descendante, la construction de ce système procède de logiques ascendantes, mais surtout situées et contextualisées. De ce fait, la culture participe d'un renouvellement des modalités d'action territoriale, favorisant l'initiative et la singularité – les pouvoirs publics offrant un cadre plus souple et moins prescriptif. Est-ce à dire que les logiques d'*alliances* construites sur des projets et des objectifs partagés remplacent le partenariat institutionnel ? Certaines expériences pourraient le suggérer, mais elles sont loin d'être majoritaires, et des travers ne peuvent être négligés (la précarité de certaines parties prenantes, le manque souvent de temps pour établir des effets positifs, la justification pour un retrait des pouvoirs publics etc.).

## **Conclusion**

Au fil de l'analyse, un développement urbain sensible, intégrant de nouvelles logiques d'action culturelle, se définit par une bifurcation de trois types : des objectifs poursuivis et des contenus de l'action culturelle qui valorisent l'épanouissement et la connaissance au service d'un projet urbain, un processus de territorialisation et un décloisonnement du système d'acteurs. Concernant les objectifs, la priorité est donnée au bien vivre, focalisant les attentions moins sur l'aspect économique que sur la qualité de ce qui est vécu par les individus sur le territoire ; les contenus du développement territorial sont de

ce fait moins restreint à l'équipement du territoire et son aspect fonctionnel, et davantage sur ce qui permet de vivre, à l'échelle locale, des expériences individuelles et collectives qui reconnaissent la diversité culturelles. Pour ce faire, la prise en compte et la connaissance fine du territoire et de la diversité des habitants paraissent indispensables à des actions situées. Le troisième type de bifurcation relatif au système d'acteurs est essentiel puisqu'il caractérise les évolutions des parties-prenantes du développement urbain, attribuant une place importante à des acteurs relativement peu identifiés jusqu'alors en tant que tels (un collectif d'artistes, une équipe pédagogique qui développement l'enseignement artistique et culturel, une association de culture scientifique). Ces acteurs du développement *sensible* s'insèrent dans un système d'action urbaine dont la composition et les relations évoluent, valorisant par ailleurs des modalités de prises de décisions et d'interventions qui viennent bousculer, sans forcément le remettre en cause, le fonctionnement institutionnel classique et administré.

Cette conclusion insistera sur le caractère discret de ces évolutions, qui se trouvent confrontées à des résistances, voire à des tensions qui sont au moins de trois ordres.

Premièrement, en reformulant des objectifs et en intégrant notamment la notion de droits culturels, la définition de la culture est forcément remise en question. Ceci implique des prises de risques chez les professionnels du développement urbain comme de l'action culturelle, voire un lâcher-prise qui n'est pas évident. Cela peut représenter un facteur de déstabilisation chez des techniciens et surtout chez les élus qui ne sont souvent pas formés aux enjeux culturels et artistiques et préfèrent mettre à distance la subversion artistique .

Deuxièmement, dans un contexte français d'une culture et d'un développement urbain très largement administrés, les modifications de système rencontrent forcément des résistances, mais aussi un risque d'effets pervers. Ils sont de plusieurs types. D'abord, concernant la participation : comme dans d'autres domaines, la participation dans des dispositifs culturels (Assises, projets concertés, etc.) interroge le profil de ceux qui participent, laissant souvent de côté les classes populaires. Ces dispositifs tendent à mettre à distance ceux qui considèrent qu'il est difficile de se prononcer sur l'inconnu, regrettant même de ne pas être assez cultivés (sic !) pour le faire. Au final, le risque est donc plutôt de renforcer des inégalités sociales et des fragmentations, *via* la culture (Mouliner 2002). Il est encore trop tôt pour savoir dans quel sens iront les effets de l'application locale des droits culturels: soit vers une plus grande fragmentation de sous-groupes sociaux, soit vers davantage de perméabilité et d'enrichissement mutuel, grâce à un meilleur empowerment. L'autre difficulté à faire évoluer le système d'acteurs est liée au décalage entre d'un côté les obligations d'un fonctionnement valorisant la logique des petits pas, des essais-erreurs, de l'innovation sociale (Klein et al. 2012), qui exige forcément un temps d'apprentissage, et, de l'autre, le temps politique, les exigences des acteurs du tiers secteurs placés souvent dans une fragilité financière et la généralisation des appels à projet qui impliquent des temporalités très resserrées.

Troisièmement, les tensions révélées par les analyse d’A. Pratt entre logique compétitive et logique distributive (Pratt 2010) ne sont toujours pas résolues. Force est de constater une diversité de positionnements stratégiques qui sont difficiles à concilier. Comment rendre compatible d’un côté une vision qui favorise l’émergence locale, l’identité urbaine, la participation, les pratiques des habitants avant celles des touristes et encore la reconnaissance de la diversité culturelle à l’échelle locale et, de l’autre, des ambitions qui favorisent le développement économique, le rayonnement et l’attractivité, le tourisme mainstream ? Penser local ne signifie pas ne pas s’intégrer dans des coopérations extra-territoriales. Favoriser le quotidien des habitants et les dynamiques collectives n’impose pas la mise à distance des touristes et des perspectives économiques. D’aucuns ont certes pu utiliser le terme de glocal pour théoriser cette tension stratégique. Il n’en demeure pas moins que sa réalisation empirique est complexe : la bifurcation vers un développement urbain sensible qui s’appuie sur la différenciation territoriale, les droits culturels et vise l’épanouissement de chacun exige une volonté politique de grande ampleur et une meilleure compréhension des diversités territoriales (Jany-Cartice 2016). Enfin, il reste à établir et à mesurer les effets réels de telles évolutions sur les individus. Quelles sont les traces laissées dans le temps longs ? Si les objectifs et les modalités d’intervention publique évoluent, il faudra, dans les études futures, établir quelles sont les conditions de réussite et les conséquences de ces intentions sur la population et sa vie quotidienne.

## **Bibliographie**

- ALLESFREDE M. (1993), « Le militant du développement territorial : recueil de textes », *Pour* 2007/1 (N° 193), pP. 81-156.
- BACQUE M.H., BIEWENER C. (2013), *L’empowerment, une pratique émancipatrice ?* La découverte
- BAILONI M. (2014), « La reconversion des territoires industriels par la culture dans les villes britanniques : un modèle en crise ? », *Belgeo* [Online]
- BALTI S., SIBERTIN-BLANC M. (2016) « La connaissance, moteur de la construction d’une société métropolitaine » in JAILLET M.C. et ESCAFFRE F. (coord.) *Une trajectoire métropolitaine, l’exemple de Toulouse*. Editions Le Moniteur.
- BALTI S. (2017), « Amplified music as part of urban design: Toulouse copes with the inherent complexities », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], 15
- BAUELLE G., KRAUSS G. (2014), « The governance model of two French national museums of fine arts relocated in the province: Centre Pompidou Metz and Louvre-Lens », *Belgeo* [Online]
- BIANCHINI F., LANDRY C. (1995), *The creative city*, Demos, Londres.
- BOUBA-OLGA O. GROSSETTI M. (2018) « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s’en désintoxiquer ? », *Hal-01724699*.
- DAMASIO A. (2018), *Le dehors de toute chose* La Volte,
- EVANS G. (2009) « Creative Cities, Creative Spaces and Urban Policy », *Urban Studies*, 46(5-6), pp. 1003-1040

- FLORIDA R. (2002), *The Rise of the Creative Class: And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, Perseus Books Group.
- GRESILLON B. (2014), *Géographie de l'art*. Economica.
- GUIBERT G., BELLAVANCE G., (2014), « La notion de « scène », entre sociologie de la culture et sociologie urbaine. Introduction », *Cahiers de recherche sociologique*, (57), 5–15.
- GUIGOU J.L. (2008), « Préface » in VANIER M., JEAN Y., *La France, aménager les territoires*. Armand Colin.
- GUINARD P., TRATNJEK B. (coord.) (2016), « Géographies, géographes et émotions », *Carnets de géographes*, 9 | 2016.
- HARVEY D. (2008), *Géographie de la domination*, Les prairies ordinaires.
- JANY-CATRICE F. (2016), « La mesure du bien-être territorial. Travailler sur ou avec les territoires ? », *Revue de l'OFCE* 2016/1 (N° 145), pp. 63-90.
- KLEIN J.L., FONTAN J.M., HARRISSON D. LÉVESQUE B (2012), « The Quebec system of social innovation. A focused analysis on the local development field », *Finisterra*, XLVII, 94, pp. 9-28.
- LERICHE F., DAVIET S., SIBERTIN-BLANC M., ZULIANI J.M. (dir.) (2008), *L'économie culturelle et ses territoires*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- LIEFOOGHE C. (coord.) (2013), « Place et rôle des artistes dans la dynamique des quartiers culturels et créatifs », *Territoires en mouvement*, n° 17, 18, 19, 20.
- LIEFOOGHE C. (dir.) (2015), *L'économie créative et ses territoires. Enjeux et débats*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- LOMBARDO Ph., WOLFF L. (2020), « 50 ans de pratiques culturelles en France », *Culture Etudes*, Ministère de la culture, 96p.
- MEYER-BISCH P. (2015), « Les droits culturels : une responsabilité transversale » in <http://droitsculturels.org>
- MOLINA G., GUINARD P. (2017), « Arts in Cities - Cities in Arts », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], 15.
- MOULINIER P. (2002), *Politique culturelle et décentralisation*. Paris L'Harmattan.
- NEGRIER E. (2017) « Les droits culturels à l'échelle locale », *Synthèse des premières rencontres régionales pour la culture et le patrimoine*, Région Occitanie [Online],
- ORDINE N. (2016), *L'utilité de l'inutile*. Paris, Les Belles lettres
- PASCUAL J., MEYER-BISCH P. (2012), « Rio+20 et la dimension culturelle de la durabilité », *Mouvement – Supplément : Culture et développement durable*.
- PRATT A. (2010), « Creative cities : tensions within and between social, cultural and economic development. A critical erading of the UK expérience », *City, culture and Society* 1:13, pp. 13-20.
- RIUS ULLDEMOLINS J., RUBIO AROSTEGUI J.A. (Coord.) (2016) *Treinta años de políticas culturales en España Participación cultural, gobernanza territorial e industrias culturales*, Valencia, PUV
- RIUS-ULLDEMOLINS J., FLOR MORENO V., -MANUEL HERNÁNDEZ I MARTÍ G. (2019) « The dark side of cultural policy: economic and political instrumentalisation, white elephants, and corruption in Valencian cultural institutions », *International Journal of Cultural Policy*, 25:3, 282-297
- ROSANVALLON P. (2015), *Le Bon Gouvernement*, Seuil,
- ROUSSEAU M. (2014), « Redéveloppement urbain et (in)justice sociale : les stratégies néolibérales de « montée en gamme » dans les villes en déclin », *justice spatiale | spatial justice*, n° 6 [En ligne].
- SAEZ, Guy (2005). « L'action publique culturelle et la transition territoriale du système politique », in FAURE A. et DOUILLET A.C *L'action publique et la question territoriale*. Grenoble, Presses universitaires

de Grenoble, pp 229-250.

SCOTT. A.J. (2000), *The cultural economy of cities : essays on the geography of image-producing industries*. Sage London.

SIBERTIN-BLANC M. (2008), « La culture dans l'action publique des petites villes. Un révélateur des politiques urbaines et recompositions territoriales », *Géocarrefour*, Vol. 83, 1-2008, pp 5-13.

SIBERTIN-BLANC M. (2013), L'éducation culturelle et artistique à Toulouse, moteur (discret) d'une stratégie culturelle territoriale, *L'Observatoire* n°42.

TREMBLAY R., TREMBLAY D.G. (2010), *La classe créative selon Richard Florida : un paradigme urbain plausible ?* Presses universitaires du Québec.

VANIER M. (2008), *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*. Anthropos-Economica.

ZASK J. (2018), *Quand la place devient publique*. Lormont. Le Bord de l'eau